UFAR
RUGBY DE FRANCE

Union Française des Anciens du Rugby

FFR

Union Française des Anciens du Rugby
(U.F.A.R.)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Compte rendu d'assemblée générale du Samedi 15 octobre 2016
En PROVENCE ALPES COTE D'AZUR CORSE
14h30 à 17h
Salle Mille Clubs 17 rue Jean Henri Fabre - les Angles

- **Ouverture par le Président.** Le Président Patrick Darricarrère ouvre la 31èmeAssemblée
Générale à 14h.

- **Liste des clubs présents ou représentés.**
Les présents à l'assemblée générale ont signé le registre de présence et des pouvoirs
- 44 : Présents
- 12 : Pouvoirs (essentiellement des clubs)
Registre des présences consultable auprès du Secrétaire général.

Nous ont fait l'honneur d'une visite de courtoisie pendant notre AG :
Alain CADEAC, Président Comité Provence de Rugby, nouvellement élu et Jo MASO, parrain du Club vétérans des Angles (lors du CA).

- **Compte rendu moral** : Patrick Darricarrère.
Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes.
Le Président a remercié chaleureusement de leur présence Alain CADEAC, Président Comité Provence de Rugby et Franck SEROPIAN, médecin membre du Comité Provence de Rugby ainsi que les membres du Conseil

d'Administration pour leur travail au service de nos clubs et des intérêts de l'Ufar.
Remerciements aux bénévoles qui ont mis leur engagement désintéressé et constant au service de notre assemblée générale d'aujourd'hui.
Nous avons une place particulière dans cette famille du rugby, nous souhaiterions, à cet égard, que la FFR prenne conscience de notre singularité.
Le rugby est un sport où on est obligé de continuellement de s'adapter, nos conseils d'administrations et assemblées générales portent dans leurs débats cette réalité.
Quels sont les axes que nous devons prioriser au regard des enjeux et au regard de notre patrimoine culturel de vétérans loisirs. Toutes ces questions, nous nous les posons, nous devons nous les poser, nous le faisons aujourd'hui et nous devrons sans doute nous les poser avec plus d'acuité à chacune et à chacun d'entre nous et à toutes les sollicitations que nous recevons, je crois dans ce nécessaire effort collectif, de réflexion d'abord, et d'effort ensuite, de décision collective. L'Ufar doit relever ce défi et montrer toute sa créativité pour assurer, sa singularité de rugby loisirs au sein de la FFR.
La sécurité reste un axe prioritaire de la politique fédérale, l'Ufar entend relayer et développer les actions de sensibilisation, de prévention et de formation. Cela se traduit notamment par la présence à nos AG nationales et locales des médecins des comités FFR.
L'AG 2015, a vécu un débat interne, intense, sur l'application des nouvelles règles de sécurité émise par le corps médical FFR, après avoir levé doutes et incompréhensions, chacun des clubs applique aujourd'hui ces recommandations.
Le festival Ufar 2016 de Nice du 2 au 5 juin prochain, est la vitrine de notre état d'esprit, sa réussite dépend de l'engagement des clubs.
Nous devons nous réinterroger sur le périmètre et les budgets démesuré et de en plus volumineux de nos festivals. Devons-nous revenir à l'esprit de notre 1er festival ?
JB Ozane, est invité par le Président à commenter le début de discussion avec le corps arbitral FFR aux-fins de labéliser *«une formation arbitre spécifique Ufar LCA» adaptée à notre pratique. Formation destinée à conforter le titulaire LCA à acquérir « des compétences de management des joueurs Ufar».*

Discussion et décisions : u

1. Le festival Ufar 2016 de Nice du 2 au 5 juin prochain, et ceux qui suivront, s'ouvre à l'accueil d'équipes étrangères, aux nouvelles pratiques du rugby (rugby touché) et à la venue d'équipes féminines.
2. Festival Ufar 2016 de Nice du 2 au 5 juin 2017. Intensifier la communication aux clubs adhérents Ufar. Tout doit fait pour la réussite de ce festival. Souligner notre engagement solidaire, lors de cet évènement, auprès de l'association caritative "PACHAMAMA" qui vient en aide à l'ile de Madagascar et dont le parrain est JF TORDO.
3. Est, programmée une réunion intermédiaire du conseil d'administration fin janvier 2017 à Lyon qui se penchera sur l'Organisation des Festivals à venir pour en faire une meilleure promotion du rugby loisirs Ufar et poursuivre la discussion sur les propositions et actions concrètes suggérées lors de l'AG 2017.
4. Approfondir et concrétiser avec le corps arbitral FFR le cursus de labélisation *«une formation arbitre spécifique Ufar LCA» adaptée à notre pratique. Formation destinée à conforter le titulaire LCA à acquérir « des compétences de management des joueurs Ufar»*.
5. L'inadéquation du cycle licence (fin de validité 30 Juin- Ag FFR) – assurance GMF (fin de validité 31 octobre) n'est toujours pas réglée. Question récurrente, que l'Ufar porte au niveau supérieur de la FFR, prenant pour exemple la pratique en vigueur dans les écoles de Rugby (fin de validité licence/assurance au 30 juin). Porter nos efforts à la résorption de cette discordance auprès de la FFR.
6. L'Ufar attache une attention toute particulière à La Fondation Albert Ferrasse-Fédération Française de Rugby qui a pour objet de venir en aide sous diverses formes, notamment financière, aux joueurs de rugby blessés au cours d'un match ou sur le trajet entre leur domicile et le stade.

- MEDICAL

Franck SEROPIAN, médecin membre du Comité Provence de Rugby, lors de son intervention à l'Assemblée Générale, a précisé les recommandations des « 10 règles d'Or » préconisées par le corps médical FFR à la pratique du rugby.

- BILAN FINANCIER

Le Trésorier Max Alfonso présente le rapport financier portant sur l'exercice octobre 2015 à octobre 2016.

Monsieur Le Président, Messieurs les Membres du Bureau, Mesdames et Messieurs les Présidents et Responsables des clubs, Messieurs les représentants de la FFR, Mesdames et Messieurs.

Ce rapport, sera scindé en plusieurs thèmes, pour que vous puissiez mieux expertiser les résultats.

Les Clubs

Cette saison 2015/2016, sera marquée par une baisse significative des clubs inscrits. Au résultat final, malgré le retour de certains dans l'UFAR ou l'inscription de nouveaux, nous enregistrons un déficit de 16 clubs. Si l'on compare aux 4 dernières saisons, notre perte est de 85 clubs, pour 53 nouveaux inscrits, soit un manque significatif de 32 clubs. L'an passé, j'avais attiré votre attention sur le début d'une régression bien réelle, sur nos exercices précédents. Le fait de passer de 156 clubs en 2010 à 115 aujourd'hui, devrait nous faire prendre conscience de cette pente inquiétante pour notre association. Mais, rien n'est impossible, car souvenez-vous des jeux « Intervilles » de Guy Lux, et bien les pentes très savonneuses, les candidats savaient les remonter. Courage et persévérance, voilà la solution.
Deux Comités en légères progression, par les temps qui courent, il faut le signaler, 1 en stagnation, mais avec un petit coup de pouce pour y parvenir, 4 en pertes plus ou moins importantes, 1 avec un résultat déficitaire surprenant, dont nous n'avions pas l'habitude, bien au contraire, et 1 qui continu sa déclivité depuis plusieurs saisons. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, hélas.

Voici le détail par Comité:

Comité Ufar Aquitaine	18
Comité Ufar Côte Ouest	3
Comité Ufar EST	16
Comité Ufar Grande Région Lyonnaise	26
Comité Ufar Ile de France-Centre	8
Comité Ufar Languedoc-Roussillon	6
Comité Ufar Midi-Pyrénées	12
Comité Ufar Nord	0
Comité Ufar P.A.C.A–Corse	26
total pour la période 2015/2016	115 clubs inscrits

Si nous analysons les chiffres, ceux-ci laissent apparaître quelques variations.

Comité Ufar Aquitaine	+2
Comité Ufar Côte Ouest	RAS

Comité Ufar EST	(-) 5
Comité Ufar Grande Région Lyonnaise	(-) 7
Comité Ufar Ile de France-Centre	(-) 3
Comité Ufar Languedoc-Roussillon	+ 2
Comité Ufar Midi-Pyrénées	(-) 3
Comité Ufar Nord	(-) 1
Comité Ufar P.A.C.A–Corse	(-) 1

Tous les clubs qui nous ont quittés, peuvent avoir des interprétations différentes, mais nous devons réfléchir sérieusement et se poser les bonnes questions. A la cadence des déficits, il est urgent pour notre unité de se retrousser les manches et de repartir au combat de la reconquête.
Depuis les 13 dernières années, nous avons enregistrés dans notre comptabilité, 1682 clubs cotisants et ce, pour une moyenne de 129 par cycle. Dans cette période automnale, propice aux vendanges, j'ai bien peur que notre récolte ne soit une version de « piquette » et non d'un bon « millésimé » 2016. Nous ne pouvons plus nous cacher sur le manque d'information, car en termes de communication, nous avons un outil de tout premier choix. Notre site Internet, UFAR biz, est sans cesse remis au goût du jour et doit-nous permettre de mieux expliquer le rôle de notre association. Notre ami Toy, passionné dans ces modèles d'informations du XXI siècle, fait tout ce qu'il lui est possible pour nous aider. Encore faudrait-il, que tous les Comités adhérent et donnent matières ou reportages de leurs secteurs respectifs. *Tous les œufs dans le même panier et la fermière sera enchantée*, dicton du jour.
Concernant les mouvements des clubs dans les Comités, à propos de ceux qui disparaissent, qui nous quittent, ceux qui sont en sommeil ou ceux qui nous rejoignent, des tableaux significatifs sont en ma possession et peuvent être consultés par chacun d'entre vous.
Voici ce qu'il en ressort, pour ce paragraphe, sur les Comités régionaux et de leurs clubs respectifs.

Les Dépenses et les Recettes

Pour cette période 2015/2016, nous terminons avec un bilan légèrement négatif. Nos dépenses, résultent d'un malus de ***-76.27 €*** soit même pas ***- 1 %***

Les dépenses au ***30/09/2016***		
	Assurance Responsabilité Civile	*2433.53 €*
	Boutique	620.00 €

	Cotisation	400.00 €
	Déplacements	0.00 €
	Divers (trophées, repas et autres)	549.42 €
	Dons Frais route	6101.31 €
	Papeterie	346.90 €
	PTT – Timbres	318.90 €
	Site UFAR Biz	17 .52 €
Total général des dépenses		*10787.58 €*

Ce qui fait un allégement des dépenses, entre 2016 et 2015 de : - *8947.81 €*

Les recettes au 30/09/2016		
	Cotisation clubs	4610.00 €
	Divers	0.00 €
	Dons frais route	6101.31 €
Total		10711.31 €

Ce qui fait une diminution des recettes, entre 2016 et 2015de : - *7907.04 €*

a) Explications sur les Dépenses (10787.58 €) par rapport à 2015

Tout d'abord, les « Dons frais de route » pour (6101.31 €) important certes, mais qui vont s'annihiler, par les biais des recettes, du fait que ce n'est qu'un mouvement d'écriture.
L'assurance Responsabilité Civile (2433.53 €) faible augmentation de 34.75 €, la Boutique (620.00 €) en net recul, du fait que la majorité des achats ont été sur l'exercice précédent, trophées, cadeaux, repas et autres pour (549.42 €) nette diminution avec seulement un investissement majeur pour les récompenses du Festival National, cotisations (400.00 €) Fondation Ferrasse et participation AG de Chalon, papeterie (346.90 €) faible résultat, avec 2/3 en moins, PTT et Timbres (318.90 €) légère augmentation et notre site UFAR.biz (17.52 €) pour la maintenance uniquement.

b) Explications sur les Recettes (10711.31 €) par rapport à 2015

Différence très significative par rapport à celle de l'année précédente, puisque nous avons un malus de *7907.04 €*
Cela semble très important, mais cela est compensé par nos dépenses, qui sont restées faibles.
Les « Dons frais de route » pour (6101.31 €) en vérité, ne sont pas comptables directement, par contre, nos seules ressources, sont les cotisations des clubs (4610.00 €) qui sont en régression de 610.00 € Sur les 4 dernières saisons, nous avons perdus pour (2540.00 €) Cela donne encore à réfléchir davantage, vu que nos ressources sont exclusivement des cotisations de nos clubs.

d) Explications sur les Dons ou Bénévolat (6101.31 €)

Concernant les « Dons » cela représente une somme conséquente, qui hélas, ne rentre pas directement dans notre tiroir-caisse. Nous sommes tenus de l'impliquer dans nos résultats, ce qui engage clairement un jeu d'écritures, sans le moindre ***€uros*** en retour. Seul avantage pour l'UFAR, et non des moindres, pas de remboursement des frais aux bénévoles. Ce mouvement permet à nos adhérents, de bénéficier en contrepartie, de réduction d'impôts sur les déclarations de leurs revenus (environ 60 % sur IR) au vu des justificatifs remis par l'UFAR.

e) Résumé des Dépenses et des Recettes

Si nous comparons les dépenses (10787.58 €) à nos recettes (10711.31 €) nous avons bien sûr, une équité parfaite. Quand on analyse ce résultat aux années précédentes, pas de bouleversements dans nos écritures, mais une constance dans nos résultats. La seule vraie disparité, est dans celle des cotisations, qui reste notre seule et unique, source de revenus. Hormis ce point douloureux, nous avons une trésorerie qui tient sa route et dont nous faisons très attention dans ses résultats.

Heureusement pour nous, du moins jusqu'à ce jour, que nos dépenses sont en équilibre sur les recettes.

La Boutique

La Boutique, tenue par Jacques Laval, investie et se relooke chaque année. Notre réserve, au soir du 26 septembre 2016, représente un total de 180 pièces, pour une valeur marchande de ***5015.00 €*** Les résultats de la saison, laisse apparaître une baisse de 60 articles par rapport à 2015, soit ***-25.00 %*** de notre stock et ceci, en tenant compte de la nouvelle collection de Saint Laurent du Var 2017, déjà présente sur nos étagères. Nous faisons en sorte

de baisser chaque année nos fournitures, puisque depuis 2 ans, nous avons diminué de plus de 100 pièces.
Pour suivre l'évolution du marché et des souhaits de chacun, nous avons engagé une trésorerie très importante. Ce moyen est le seul, à ce jour, de nous faire connaître auprès de nos clubs. Hélas, nos ventes ne sont que le fruit de notre prestation lors de notre Festival annuel et à de rares exceptions près, pour quelques tournois ou collections personnelles. Mais il faut bien avouer, pas assez de gens s'en servent comme outil de communication identitaire. Nul n'est prophète dans la vente, mais si tout le monde faisait une petite commande, comme dirait l'humoriste Judka Herpstu, plus connu sous le nom de Popeck, *« li trésorier qui ji suis, moi tra content da la vente des caleçons UFAR »*

Au vu des résultats énoncés, nous avons quand même quelques effets positifs. Une certaine somme reste en caisse chez notre ami Jakot, qui lui sert à autofinancer les fournitures pour ne puiser que le strict indispensable et d'utiliser, au plus juste, la trésorerie de notre association. Ce qui fait, que nous avons du stock avec les dernières nouveautés et même nous sommes en avance, sur certains polos festivaliers à venir. Nous pouvons remercier chaleureusement notre ami Jacques et son équipe de copains, qui viennent chaque année à notre Festival, pour promouvoir La Boutique. De plus, ces fameux compères aux superbes silhouettes glamour et dont nos supportrices raffolent, n'hésitent pas pour nous aider d'engager leurs propres deniers, afin de servir l'UFAR. Gloire à la troupe des *Chippendales Jakot's*.

Les Banques

A ce jour, nous avons 2 comptes ouverts, l'un à la Société Générale et l'autre à la B.N.P.

Au soir du 30 septembre 2016, notre montant total en banques, s'élève à *15025.90 €*
Un tout petit montant pour la Société Générale, avec 56.24 € et pour la BNP 14969.66 €. Le petit montant de la Société Générale, ne sert éventuellement que de relais bancaire, au cas où !!!
Si l'on compare ce résultat à celui de la saison dernière où notre solde créditeur était de *15102.17 €* notre compte a bien diminué de *- 76.27 €* soit *- 0.71%*.

Résumé

Notre passion et notre volonté de faire connaître l'UFAR, est notre obsession et notre détermination auprès de tous les clubs. Nous régressons encore cette saison et pour celle à venir, nous ne pouvons qu'espérer de meilleurs lendemains et davantage d'inscriptions dans nos Comités respectifs. Nous sommes dans une saison où courant 2017, année importante dans notre

monde politique, peut amener des changements, voir des bouleversements. Souhaitons pour l'UFAR, que nos méthodes de travail et de pugnacité, récompensent notre labeur et fassent décoller un renouveau de cotisations. Nous avons le produit indispensable pour réussir, la Licence Loisir de la FFR et son prix très attractif.
Dans notre sport roi, un bon pack bien groupé et solide, fait avancer son équipe et distille de bonnes *beuchigues* aux fringants des lignes arrières. Quand la solidarité et le partage de tous, forme une homogénéité, toute belle action amène souvent un bel essai. Alors faisons en sorte que l'essai soit transformé auprès de clubs, acquis ou non, à notre identité. Nous avons tous à y gagner. C'est parce que nous ne sommes pas des charlatans ou autres vendeurs de poudre de *Perlimpinpin,* nous devrons renforcer notre base de cotisants. Mais pourrons-nous toujours faire face à cette dégradation ou désaffection de notre unité.

Gardons à l'esprit, que nous sommes 115 clubs cette saison 2016 et que nous aurions pu être davantage ou pire, en moins dans nos écritures. Soyons réactifs dans nos Comités distinctifs et je reste persuadé, que nous devrions tous, y trouver de nouvelles adhésions et inverser la tendance du pessimisme et de l'impossibilité.

Comme les subventions de l'Etat ont mystérieusement disparues des dotations en tous genres, je suis perplexe dans notre pactole. Au vu des charges qui alourdissent un peu plus notre disponibilité et compte-tenu que nous n'avons pas augmenté la cotisation depuis 2007/2008, il me semble qu'un petit réajustement serait nécessaire, voir indispensable. Depuis 2015, il a été refusé par notre Comité Administratif, mais c'est à vous d'en prendre conscience.

Je vous propose donc, de passer à ***100 €*** par club, pour la saison 2016/2017 ou la prochaine en 2018, avec votre approbation, bien évidemment. *Le trésorier propose, les adhérents disposent.*

Notre regretté Président fondateur, Jean-Jacques Durand, prônait toujours le respect et la rigueur dans les échanges entre clubs de l'UFAR. Ceci, pour un meilleur équilibre dans les relations humaines et le financement de notre association. J'essaye de faire en sorte de ne pas trahir sa parole.

Dans le montant des recettes, que je vous ai lu précédemment, il resterait à additionner la valeur du stock de La Boutique, pour 6325.00 € que nous séparons volontairement du montant de notre trésorerie.

Si nous ajoutions cette somme à celles des valeurs bancaires, cela nous donnerait un total de 21350.90 € alors qu'en 2015, la valeur représentait 21131.17 € (+219.73 € pour 2016)

Notre trésorerie reste équilibrée, mais fragile. Si nous ne trouvons pas de nouveaux clubs ou sponsors, nous affaiblirons encore nos résultats et cela deviendra de plus en plus difficile à boucler nos budgets. De même, il est indispensable que les responsables des Comités, veillent aux inscriptions de leurs clubs distinctifs et communiquent bien sur les enregistrements de leurs paiements appropriés. Des erreurs comme à Luchon ou Montpellier dernièrement, ne devraient plus se renouveler.
Point de défaitisme dans mes propos, encore moins de me prendre la tête dans les comptes de l'UFAR, quoique je reste très vigilant, mais une constatation bien palpable dans cette période écoulée.

Dans ma devise *« Transparence et Rigueur »* nous y trouvons toute sa définition et son sens.

Au nom de notre association, je vous remercie, Présidents des Comités, Présidents de clubs, trésoriers, secrétaires, bénévoles de l'ombre ou simples spectateurs anonymes, pour votre labeur jamais reconnu et ô, combien indispensable. Votre ténacité et votre volonté pour que perdure l'UFAR, sont gage de reconnaissance envers votre association, dans un esprit d'amitié, de convivialité et de respect.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le bilan financier de l'UFAR National, de la saison 2015/2016.

Discussion et décisions : après discussion et échanges il n'est pas retenu la proposition d'augmenter de 20€ (80€ à 100€) la cotisation des clubs à 100€.

POINT SUR LE FESTIVAL UFAR NICE 2017

Les Caméléons et la ville de Nice nous accueillent du 2 au 5 juin 2017 pour le 41ème festival national UFAR. Nos amis nous font un point précis des inscriptions et de l'organisation. Travail considérable ! Des équipes étrangères Italie et Royaume Uni ont exprimé l'envie de s'inscrire.
JB Ozane apporte à nos amis, aide, soutien et conseils.

- RENOUVELLEMENT 1/3 SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres du 1/3 sortant ayant fait acte de candidature, sont réélus à l'unanimité.

Présidents d'Honneur

Max DUFFAU
André PLANTIE

Membre d'Honneur

Maurice VAUTIER

Membres Actifs

DARRICARRERE Patrick	2017		
ALFONSO Max	2015		
OZANNE Jean Baptiste	2017		
TALES Guy	2017		
AUDINO Michel	2017		
BURGUIERE Jean Jacques	**2016**	E	
BOOKLAGE Claude	2015		
BOUTARIC Alain	2017		Membre en tant que Président Comité
LAVAL Jacques	**2016**	E	
LESBATS Claude	**2016**	E	
MAIRE François	**2016**		Membre en tant que Président Comité
NIVOT Francis	**2016**	E	
SAGAU Louis	2015		
TOYON Patrick	2015		
VALLET Jean Bernard	**2016**	**E**	
VANDERQUAND Gilles	2017		

ELECTION DU BUREAU

Le président et tous les membres du bureau étant démissionnaires et personne ne s'étant porté candidat, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

Président	Patrick DARRICARRERE
Vice-président	Jean Baptiste OZANNE
Trésorier	Max ALFONSO
Trésorier-Adjoint	Jean Marie MARTINEZ
Secrétaire	Guy TALES
Secrétaire-Adjoint	Alain BOUTARIC

DONS

L'Ufar décide de faire un don de 500€ à l'association "la promenade des anges" de notre ami joueur des Caméléons.

- MODIFICATIONS STATUTAIRES

Il est n'est procédé à aucune modification statutaire.

- QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverse.

Guy TALES
Fait le 23 janvier 2017